

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-462085

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e) (23911)		Société :	
Matricule : 01508	Nom & Prénom : ABDDOUN MIMOUN		
Actif	Pensionné(e)		
Autre :		Date de naissance : 07/10/1951	
Adresse : 123 Rue Abou El Wabt Et 2 APT 5 BOUJEDDINE CASABLANCA		Tél. : 0661330237 Total des frais engagés : 878,80 Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : DR. SAIFAOUI Nora Ophtalmologiste 193 Bd Oum Rabib 1^{er} Etage Office CASABLANCA Tél 05 22 93 03 80 / 07 66 05 55 66			
Date de consultation : 02/03/2020			
Nom et prénom du malade : ABDOUN MIMOUN Age : 69			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Affection oculaire			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA** Le : **05/03/2020**
Signature de l'adhérent(e) : **05/03/2020**



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/04/2012	Op		250,00	INP : 0912646545 Dr. SAIFAOUI Nora Ophtalmologiste bd Oum Rabii 1er Etage Deltaplano CASABLANCA
				1-3
				... 05 22 83 03 80 707 66 05 95 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE SAINT RÉMY de Toulon - CPT 83000 NICHOLAS NICOLAS</i>	02/03/2020	28,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
<i>ADEN OPTIQUE SARL OPTICIEN OPTOMETRISTE CONTACTOLOGUE Lol El Berrouni Lot N° Réal El Fam n° 448 Boulevard Hassan II Casablanca Tel. 0522 609 1200</i>	10/10/2009			M x V		600 DH	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Digitized by srujanika@gmail.com

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophthalmologiste

Adultes & Enfants

د. نورة الصيفاري

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس

دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس

طبية سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

جراحة العجلة بالليزر

تصحيح البصر

أمراض الدموي وجراحة الجفون

أمراض القرنية

أمراض الشبكية

الليزر

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

- Chirurgie réfractive

- Maladies et chirurgie des paupières

- Maladies de la cornée (kératocône)

- Maladies de la rétine

Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



ORDONNANCE

Casablanca, le 02 mars 2020

Mr. ABDOUN Mimoun

Monture + verres correcteurs
Organiques Antireflets

OD = - 1.50 (- 0.25 à 79°)

OG = - 2.25 (- 0.50 à 111°)

ADEN OPTIQUE SARL AU
OPTICIEN OPTOMETRISTE CONTACTOLOGUE
Lot. El Bayouni Louba Rés. El Fath 1^{er} à Rue
ABOU WAQF Casablanca Tel. 0522 362 905

Dr. SAIFAOUI Nora
Ophthalmologiste
193, Bd Oum Rabia 1^{er} Etage Oulfa
CASABLANCA
Tél : 05 22 93 03 80 / 07 66 05 95 66

193، شارع أم الريبع (قرب لديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabia (à côté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot
Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France
Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification
- Chirurgie réfractive
- Maladies et chirurgie des paupières
- Maladies de la cornée (kératocône)
- Maladies de la rétine
- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نورة الصيفاوي

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس
دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس
طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة العدالة بالليزر
- تصحيح البصر
- أمراض الدموع وجراحة الجفن
- أمراض القرنية
- أمراض الشبكية
- الليزير

ORDONNANCE

Casablanca, le 02 mars 2020

Mr. ABDOUN Mimoun

28.80

ARTELAC: COLLYRE



1 goutte 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant
3 Mois

ZENITH Pharma

6 118001 270521
PPV : 28,80 DH

SAIFAOUI
Rehal Ville
Centre Casablanca
PHARMACIE
Nichakra
16, Rue de Toudra -
16, Rue de Toudra -
(EX 444857)
Tél.

Dr. SAIFAOUI Nora
193, Bd Oum Rabiaa 1er Etage Oulfa
CASABLANCA
Tél : 05 22 93 03 80 / 07 66 05 95 66

193، شارع أم الرياح (قرب ليديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à coté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com



Mr Mimoun ABDOUN

FACTURE N° : F104415

Date : 04/03/2020

Qté	Cat.	Désignation	Prix unitaire	Remb.	Montant	TVA
2	VER	Verres organiques antireflet	125.00	250.00	20.0	
1	MON	Monture optique	350.00	350.00	20.0	

Corrections :

VL D. Sph: -1.50 Cyl: -0.50 Axe: 79°
 VL G. Sph: -2.25 Cyl: -0.50 Axe: 111°

Paiements	
Acomptes	600.00
Tiers payant	0.00
Montant total payé :	600.00
Solde :	0.00

Totaux	
Total hors TVA :	500.00 Dh
Montant TVA :	100.00 Dh
Total TTC :	600.00 Dh

ADEN OPTIQUE VOUS REMERCIE POUR VOTRE VISITE

*ADEN OPTIQUE SARL
 OPTICIEN OPTOMETRISTE CONTACTOLOGUE
 Lot El Beyrouni 14 N8 Rés. El Farah 1000
 Abou Wadif Casablanca Tél: 0522 362 905*